

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 COUPES DE FRANCE MX NATIONAUX



MOTO-CLUB: Moto Club des Vallées d'Haudricourt

E-MAIL: mchaudricourt@orange.fr

TÉLÉPHONE: 0235049722

ORGANISATEUR TECHNIQUE: BAUSSARD Antoine

N° D'ÉPREUVE FFM: 409

DATE: 28 et 29 mars 2026

IEU: 76390 HAUDRICOURT

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	MESNARD Adrien	Licence : 221266
Délégué FFM -----	BLAUDY Bruno	Licence : 069604
Membre du Jury -----	CACHELEUX Jérôme	Licence : 057497
Membre du Jury -----	LEMONNIER Philippe	Licence : 015375
Commissaire technique responsable -----	BLANCHEMAIL Christian	Licence : 047760
Responsable du chronométrage -----	FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



MOTOCROSS NATIONAL 125

MOTOCROSS NATIONAL 250

MOTOCROSS NATIONAL 450

DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	L.QUINCE-LEGER (016304) et B.BLAUDY (069604)
AGE MINIMUM	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NCO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250	250 450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... Dr MULOT Lionel

Nombre de secouristes 12

Hôpital le plus proche CHU Rouen

Nombre d'ambulance(s) 1

Temps de trajet (en min) 50

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site Terrain Moto Club des Vallées d'Haudricourt

Adresse Sous les quesnes - 76390 HAUDRICOURT

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1450m

Largeur minimum de la piste 5m

Largeur de la grille 30m

Longueur de la ligne droite de départ 65m

Nombre d'OCP* 15

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : 45.

En manche : 45.

- !**
- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
 - En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 17/01/2026

A.BAUSSARD



VISA DE LA LIGUE

DATE:

20/01/2026

MOTO
FÉDÉRATION
Ligue Motocycliste Normandie
LIGUE
NORMANDIE

VISA DE LA FFM

DATE: 26/01/2026

NUMÉRO: 26/0064

MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org


MOTOCROSS

HORAIRES PRÉVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Moto Club des Vallées d'Haudricourt
DATE: 28/03/2026
LIEU: 76390 HAUDRICOURT



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
15h00 à 20h00	Contrôles administratifs Contrôles techniques		
16h00	Visite du circuit		

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Moto Club des Vallées d'Haudricourt
DATE: 29/03/2026
LIEU: 76390 HAUDRICOURT

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
07H00 à 08h00	Contrôles administratifs	Contrôles techniques	
08h00	Briefing Commissaires		
08h30	Essais Libres	Nationaux A	10mn
08h45	Briefing pilotes	CF National 450cc	
08h45	Essais Libres	125cc	15mn
09h05	Essais Libres	CF National 450cc	20mn
09h30	Essais Libres	Nationaux B	10mn
09h40 à 10h00	Entracte		
10h00	Essais Chronométrés	Nationaux A	15mn
10h20	Essais Chronométrés	125cc	20mn
10h45 à 10h50	Test de départs	CF National 450cc	5mn
10h55	Essais Chronométrés	CF National 450cc	20mn
11h20	Essais Chronométrés	Nationaux B	15mn
11h45 à 13h25	Repas		
13h30	Manche 1	Nationaux S.GREBOVAL serie I	20mn + 1tr
14h00	Manche 1	125cc	20mn + 1tr
14h30	Tour de reconnaissance	CF National 450cc	10mn
14h40	Manche 1	CF National 450cc	25mn + 1tr
15h15	Manche 1	Nationaux serie II	15mn + 1tr
15h35 à 15h55	Entracte		
15h55	Manche 2	Nationaux S.GREBOVAL serie I	20mn + 1tr
16h25	Manche 2	125cc	20mn + 1tr
16h55	Tour de reconnaissance	CF National 450cc	10mn
17h05	Manche 2	CF National 450cc	25mn + 1tr
17h40	Manche 2	Nationaux serie II	15mn + 1tr
18h00	Remise des Prix		